**ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN EN ACTIVITÉ DANS LE CADRE D’UNE DEMANDE DE RECLASSEMENT A l’ISSUE D’UNE PERIODE DE PREPARATION AU RECLASSEMENT**

Le Maire(*ou* Le Président)de .................................

VU le code général de la fonction publique notamment les articles L. 826-2 et suivants,

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l’exercice de leurs fonctions, notamment ses articles 2 et suivants,

VU le décret nº 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

VU l’avis du conseil médical en date du ………., établissant que M. *ou* Mme …………… (*nom, prénom, grade*) est …(*indiquer l’avis du conseil médical*),

VU l’arrêté du…. octroyant à M. *ou* Mme …………… (*nom, prénom, grade*) une période de préparation au reclassement,

(**le cas échéant**, le ou les arrêté(s) *(à adapter)* plaçant l’agent en congé….. *(Lister les congés concernés)* rendant nécessaire le report du terme de la période de préparation au reclassement de M……………,)

VU la convention de mise en œuvre de la période de préparation au reclassement en date du…. *(date),* et ses avenants en date du ….. et du…….. établissant les obligations respectives de l’agent, de l’employeur et du Centre de gestion en matière d’actions de reclassement,

CONSIDERANT que M. *ou* Mme …………… (*nom, prénom, grade*) a formulé une demande de reclassement à l’issue de la période de préparation au reclassement,

**ARRÊTE**

**Article 1er** : Afin de permettre le déroulement de la procédure de reclassement, M *ou* Mme ….….. (*nom, prénom, grade*) est maintenu (e) en activité à compter du ……………(*en principe, date de fin de la PPR)* et jusqu’au ……………. inclus (*cette date ne peut excéder une durée de trois mois dans le cadre d’une demande de reclassement*).

**Article 2** : La période de préparation au reclassement de M………… dont le terme était fixé au …………….*(date de fin de la période de préparation au reclassement même si reportée du fait d’un congé pour raison de santé, en CITIS, en congé de maternité ou bénéficie de l’un des congés liés aux charges parentales prévus aux articles L.631-6 à L.631-9 du code général de la fonction publique [congé de naissance, congé pour l’arrivée d’un enfant en vue de son adoption, congé d’adoption, congé de paternité et d’accueil de l’enfant])* est prolongée d’une durée de trois mois, par voie d’avenant, soit jusqu’au …………. inclus.

**Article 3** : L'intéressé(e) est informé(e) que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de ….….. *(indiquer le lieu et l’adresse du tribunal compétent : Tribunal Administratif de Lyon, 184 Rue Duguesclin, 69003 LYON, pour les collectivités du Rhône)* dans un délai de deux mois à compter de sa notification, éventuellement au moyen d’une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4** : Le Directeur général des services *(ou* Le Secrétaire de mairie *ou* Le Directeur*)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé(e).

Ampliation sera adressée :

- au Président du Centre de Gestion,

- au Comptable de la collectivité.

Notifié le ........................ Fait à………………………………

Signature de l'Agent : le .............................……………..

Le Maire(*ou* le Président)

Le Maire *(ou* le Président*)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été notifié à l'intéressé(e) le .....................

Fait à ..........................................., le .............................................…..

l'Autorité Territoriale,